



Club International Turbo 5

www.clubit5.org

it5@laposte.net

Membre de la
FCRA



Membre: MA 1045

CONCENTRATION ANNUELLE 2018

Le Club International Turbo 5 est heureux de vous convier à un grand rassemblement de Renault sportives et Alpine sur le circuit de Lurcy Levis (Allier - 03) et ses environs du 19 au 21 mai 2018.

Le nombre de places sera limité à 100 voitures/200 personnes

Les sessions découvertes sont limitées à 15 voitures, les inscrits participeront aux deux sessions.

Il y a de nombreuses possibilités de logements à des prix raisonnables en gîtes et chambres d'hôtes dans les environs, pour plus de convivialité, nous avons organisé un petit déjeuner commun. (Libre à vous d'adhérer à cette proposition !)

Les petits déjeuners et dîners auront lieu à la salle des fêtes d'Augy sur Aubois (18600)

PS : vous trouverez sur le forum (<http://www.clubit5.org> - section forum) les actualités et infos complémentaires

Economisez 30€ en vous inscrivant avant le 31 Mars

Vendredi 18 mai 2018

19h00 / 20h00 : Accueil - Dîner à la salle d'Augy sur Aubois

Samedi 19 mai 2018

7h00 à 8h30 : Petit déj à la salle d'Augy sur Aubois

08h00 à 10h00 : Accueil des participants, formalités administratives

09h00 : Ouverture de la piste, entraînements libres sur circuit

12h30 : Fermeture de la piste pour la pause déjeuner sur le circuit

14h00 : Reprise des entraînements libres sur circuit

17h30 : Grande parade sur le circuit

18h00 : Fermeture de la piste

20h00 : Dîner de gala et animation à la salle d'Augy sur Aubois

Dimanche 20 mai 2018

8h00 à 8h45 : Petit déjeuner à la Salle d'Augy sur Aubois

9h00 : Départ pour la balade touristique 1^{ère} partie (merci de votre ponctualité)

12h30 : Garden party au domaine de Bailly à Beaulieu sur Loire

15h00 : Départ pour la 2eme partie et retour sur Augy sur Aubois

20h00 : Dîner à la salle d'Augy sur Aubois

Lundi 21 mai 2018

8h00 à 9h00 : Petit déjeuner à la Salle d'Augy sur Aubois

Chargement des plateaux, possibilité de se rendre au marché de Lurcy Levis pour acheter des produits locaux

12h00 : Déjeuner au restaurant la petite auberge à Sancoins

Nom Prénom :	Tel :
Adresse :	Email :
Nom du pilote 1 : Nom du pilote 2 :	Type de véhicule (précis) :
Club :	Remorque : oui /non

<u>Vendredi 18 mai</u>	Tarif adhérent IT5		Tarif autre	
Repas du soir	17€ x ...		17€ x ...	
<u>Samedi 19 mai</u>				
Petit déjeuner	5€x ...		5€x ...	
Entraînement circuit <u>journee complète</u> Entrée pour 1 équipage (1 pilote, 1 accompagnant)	100€		135€	
Session découverte (1 le matin <u>et</u> 1 l'après-midi) Entrée pour 1 équipage (1 pilote, 1 accompagnant)	40€		50€	
Pilote supplémentaire	15 €		15 €	
Entrée statique Entrée pour 1 équipage (1 pilote, 1 accompagnant)	15 €		30 €	
Entrée accompagnant(s) supplémentaire(s)	10€ x ...		20€ x ...	
Repas midi	17€ x ...		17€ x ...	
Repas du samedi soir	30€ x ...		30€ x ...	
<u>Dimanche 20 mai</u>				
Petit déjeuner	5€x ...		5€x ...	
Balade avec repas du midi	25€ x ...		25€ x ...	
Repas dimanche soir	20€ x ...		20€ x ...	
<u>Lundi 21 mai</u>				
Petit déjeuner	5€x ...		5€x ...	
Repas midi	13,50€		13,50€	
Supplément pour inscription après le 31 Mars	+30€		+30€	
	TOTAL:	=.....€	TOTAL :	=.....€

Le bulletin d'engagement est à retourner, signé et correctement rempli, accompagné des photocopies des documents suivants: **carte verte d'assurance, certificat d'immatriculation du véhicule et permis de conduire de chaque pilote.**

Le cachet de la poste du courrier fera foi pour le classement tarifaire avant ou après le 31 mars 2018

Date limite d'inscription: 01 mai 2018

Règlement par chèque à l'ordre d'I.T.5 à retourner à l'adresse suivante:

M. Max THIBAUT, 11, rue de la Croulotte, 18520 BENGY SUR CRAON.

Je reconnais avoir pris connaissance du règlement et l'accepter sans réserve et dans son intégralité. Je certifie exactes les informations données sur le bulletin d'inscription et je déclare renoncer à tout recours contre les organisateurs, les autres participants, pour tout dommage quel qu'il soit. Je déclare m'engager à respecter scrupuleusement le code de la route, les organisateurs, les autres participants, les riverains et adhérer à l'esprit de convivialité qui anime cette manifestation:

Fait à:

le:

Signature:

RÈGLEMENT

L'organisation de cette manifestation n'est pas à caractère sportif chronométré. La balade touristique s'effectue sur route ouverte, il est donc impératif de respecter le code de la route.

Toute personne ne respectant pas les consignes de sécurité pendant la balade ou sur le circuit et présentant un danger pour elle-même et les autres participants sera exclue de la manifestation.

Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas d'accident, d'incident, matériel, corporel ou vol avant, pendant et après la manifestation.

Le port du casque (type moto homologué) est obligatoire pour le pilote et le copilote pendant les entraînements libre sur circuit.

Art 1: Engagement:

Cette manifestation n'est pas ouverte au public. Elle est ouverte à tous les possesseurs de Renault Sportives, Alpine et leurs accompagnateurs. Les véhicules devront être en parfait état de marche et être en tous points conformes au code de la route et respecter la réglementation en vigueur. Ils devront être assurés en complet accord avec la législation en vigueur. Le casque et ceinture de sécurité, ou harnais, sont obligatoires pour accéder à la piste.

Le bulletin d'inscription devra comprendre la photocopie des pièces suivantes: carte grise, carte verte d'assurance et permis de conduire de chaque pilote. Tout dossier incomplet sera retourné.

Art 2: Responsabilité:

Les organisateurs dégagent toutes responsabilités en dehors de la durée officielle de la manifestation qui se déroulera sur le circuit De Lury Levis (03) le samedi 19 mai 2018 de 8h00 à 19h00 et le dimanche 20 mai pour la partie balade de 8h00 à 16h00. Les organisateurs se réservent le droit de modifier ou d'annuler tout ou partie de la manifestation pour le bon déroulement de celle-ci.

Art 3: Inscription:

Pour un équipage de deux personnes l'engagement comprend : Les badges, road book.

Elle devra nous parvenir exclusivement par courrier à l'adresse indiquée sur le bulletin **accompagnée du règlement par chèque bancaire à l'ordre du club IT5** (pour les étrangers, possibilité de régler par virement bancaire ou mandat postal).

La date d'envoi du courrier fera foi pour le classement tarifaire avant ou après le 31 mars 2018

Date limite d'inscription : le mardi 01 mai 2018

La «session découverte», à raison d'une le matin et une l'après-midi, d'une durée de 10 mn environ, s'adresse aux pilotes non expérimentés et à ceux qui ne souhaitent pas faire du circuit toute la journée. Ces sessions bénéficieront d'un encadrement de pilotes chevronnés afin d'appréhender celles-ci en toute sérénité.

Les organisateurs se réservent le droit de refuser un participant, sans avoir à se justifier. La participation pourra être refusée à toute voiture ne présentant pas les garanties suffisantes de sécurité.

Les règlements ne seront débités qu'un mois avant la manifestation.

Art 4 : Assurance

Les participants **attestent être assurés pour cette manifestation (circuit et balade)** et dégagent les organisateurs de toute responsabilité concernant les dommages éventuels causés aux biens et aux personnes par leurs véhicules, ainsi qu'aux dommages causés à leur véhicule ou à leur personne. Ils circulent sous leur propre responsabilité en s'inscrivant à cette manifestation.

Art 5: Hébergement:

Non défini

Art 6: Restauration:

Non défini

Art7: Annulation:

Aucun remboursement ne pourra être effectué sauf cas de force majeure motivée par justificatif et par lettre recommandée une semaine avant la manifestation.

Pour tous renseignements:

Jocelyn ARIS: 06-82-84-36-59

Nicolas MENU: 06-52-91-44-47

Lionel THUILIER GRAND JEAN: 06-01-51-37-52

Max THIBAUT: 06-86-58-61-15

it5@laposte.net

nicolas.menu@yahoo.fr

liont15@msn.com

thi-max@orange.fr